

Face aux démolitions et aux insultes de Sarkozy : À l'offensive !

Le 29 janvier, la journée interprofessionnelle sur les salaires et les carrières, sur l'emploi et sur la défense du service public a prouvé une très forte mobilisation. À Paris, le cortège de l'enseignement supérieur et de la recherche a rassemblé près de 10 000 personnes à partir de Jussieu jusqu'à la Bastille, où il a rejoint la manifestation générale. Dans le même temps, l'université voit se développer un mouvement comme elle n'en a jamais connu.

Jean-Luc Mazet, secrétaire général du SNCS-FSU

Jean Fabbri, le secrétaire général du SNESUP, principal syndicat de l'enseignement supérieur, résume dans ses trois revendications principales l'origine de la mobilisation universitaire : « le retrait du projet de décret réformant le statut des enseignants-chercheurs, la suspension de la "mastérisation", de la formation des enseignants du primaire et du secondaire, l'annulation des suppressions de postes prévus par le budget 2009 ». C'est historique : la Conférence des présidents du Conseil national des universités (CNU), à l'unanimité, a demandé le retrait du décret¹.

La motion de notre commission administrative, comme le communiqué commun SNCS-SNESUP², soulignent la profonde convergence entre les revendications des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des autres catégories de personnels. Si les enseignants-chercheurs devaient perdre dans la défense de leur statut et du rôle du CNU, les chercheurs auraient les pires difficultés à défendre leur statut et le rôle des instances scientifiques. Inversement, la disparition du CNRS placerait toutes les unités de recherche sous la coupe directe de l'ANR et d'autres agences contrôlées par le pouvoir.

Le SNCS a appelé les chercheurs à participer aux assemblées générales de laboratoires et de site, au plus près des personnels, et à s'investir dans les actions et grèves qui y sont décidées.

La question de l'emploi est cruciale pour toutes les catégories. Sans emplois nouveaux, la modulation des services prévaudra, décret ou pas. Un plan licence, sur des heures supplémentaires, c'est aussi la mise en cause du lien enseignement-recherche. Les mille emplois supprimés, y compris pour la création de « chaires », affaiblissent le potentiel de recherche et d'enseignement et accentuent la précarité. Ils ne peuvent que renforcer la chute de 30 % du nombre de doctorants d'ici dix ans, prévue par le ministère lui-même³.

Le SNCS appelle les chercheurs à défendre les CDD et les doctorants, à participer à l'organisation de réunions sur ces sujets et à faire signer la pétition⁴.

Élargir le front des luttes, relever les attaques contre les organismes de recherche, faire converger les actions est indispensable. C'est aussi le meilleur soutien que chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA et précaires des laboratoires peuvent apporter au mouvement universitaire. Les prises de position du Conseil scientifique du CNRS⁵, des instances scientifiques de l'INSERM⁶ ou de récents articles de presse⁷ sont des points d'appui à notre action.

Au moment où près de la moitié des laboratoires a déjà répondu à la consultation du C3N⁸, le SNCS demande à ses militants, à ses élus, de faire le point, discipline par discipline, site par site, et de porter aide et explications aux laboratoires qui n'auraient pas encore répondu.

Le SNCS considère qu'un temps fort pour la défense de l'emploi et des organismes doit être fixé, à l'issue des vacances de février. En parallèle avec la participation aux actions dans les universités, le SNCS appelle ses militants à démultiplier les initiatives : assemblées générales régionales convoquées dans l'unité la plus large, interventions auprès des élus locaux et dans les médias, « happenings », ajout d'un avant-propos aux rapports d'activité (voir le site du SNCS), envoi d'un exemplaire de chacune de ses publications à Sarkozy (adressé à « Monsieur le président de la République », c'est gratuit), refus de participer aux expertises (sauf sur mandat du Comité national ou d'une commission scientifique spécialisée), etc.

Ensemble, nous pouvons, nous devons gagner.

¹ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1459

² http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1464

³ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1460

⁴ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1487

⁵ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1485

⁶ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1479

⁷ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1489

⁸ http://www.sncs.fr/article.php3?id_article=1421